



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

**Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 10 mai 2023, 18 h 30, à l'école de la Ribambelle, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :**

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Bouchard, Geneviève	Membre du comité de parents	X	
Boutin, Mylène	Représentante des parents	X	
Fradette, Amélie	Représentante du personnel enseignant		X
Gagnon, Annie	Technicienne en service de garde	X	
Gagnon-Gelly, Esther	Représentante des parents	X	
Gauthier, Stéphane	Représentant de la communauté	X	
Huot, Nathalie	Représentante du personnel enseignant		X
Ross, Marie-Christine	Représentante de personnel de soutien		X
Roussel, Christine	Représentante du personnel enseignant		X
Senneville, Sauphie	Représentante des parents	X	
Whittom, Geneviève	Présidente	X	

### PARTICIPAIT ÉGALEMENT

NOM ET PRENOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Garneau, Jessica	Secrétaire	X	
Landry, Marie-Josée	Directrice	X	

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Geneviève Whittom, présidente, constate le quorum. Elle ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres.

CE # 22-23-067

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MAI 2023

Mme Marie-Josée Landry demande que l'on reporte le point 11 à la prochaine séance.

Mme Geneviève Bouchard demande l'ajout d'un point :

- Anglais intensif

**Proposé par Mme Geneviève Bouchard et adopté à l'unanimité.**

**3. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
1<sup>ER</sup> MARS 2023**

**Plan de lutte**

Mme Marie-Josée Landry a pris connaissance du plan de lutte 2022-2023, elle mentionne qu'il n'est effectivement pas sur le site Web actuellement, car il reste des modifications à faire. Mme Marie-Josée Landry mentionne que lors de la prochaine séance, elle nous présentera le plan de lutte 2022-2023 complété ainsi que celui pour l'année 2023-2024.

**Photocopies**

Mme Marie-Josée Landry informe le conseil d'établissement que nous allons, pour l'année scolaire 2023-2024, modifier le libellé concernant les photocopies en éducation physique dans nos effets scolaires.

**Critères de sélection de la direction**

Mme Marie-Josée Landry explique que les modifications demandées par Mme Sauphrie Senneville pour une écriture plus inclusive avaient été faites séance tenante lors de la dernière rencontre.

**Consultation obligatoire**

Mme Marie-Josée Landry mentionne que M. Marc-André Brassard avait proposé que la consultation auprès des élèves concerne un milieu sain et sécuritaire pour notre école. Mme Marie-Josée Landry propose que la consultation porte plutôt sur le bien-être des élèves à l'école. Le CSS et l'équipe-école ont déjà choisi d'ajouter un objectif sur le bien-être des enfants dans le prochain PEVR. Ainsi le Comité d'engagement pour la réussite des élèves du CSS a travaillé sur un questionnaire qui donnera une photo de départ. Cette dernière servira de référence. Le même questionnaire sera refait par les élèves dans 2 ans pour comparer les résultats. Mme Landry nous rappelle que le PEVR sera adopté par le conseil d'administration le 21 juin 2023. Mme Landry précise que nous ne sommes pas en train d'évaluer le bien-être des enfants, mais bien leur perception de leur bien-être. Ce qui est fort différent. Notre intention : améliorer la perception qu'ont les élèves de leur bien-être à l'école.

**Vision de la Ribambelle**

Mme Marie-Josée Landry mentionne que M. Marc-André Brassard aurait souhaité revisiter les valeurs et la vision de l'école avant la fin de l'année scolaire avec l'équipe-école. Elle tient à préciser qu'actuellement elle ne sait pas si elle pourra prioriser ce dossier d'ici la fin de l'année.

**Sondage « Cour d'école de rêve »**

Mme Marie-Josée Landry nous informe qu'elle n'a pas encore consulté ce sondage étant donné qu'elle vient tout juste d'arriver, mais qu'elle s'engage à le trouver et à nous faire un suivi à ce sujet à la prochaine rencontre.

	<p><b><u>Activités parascolaires</u></b></p> <p>Mme Marie-Josée Landry mentionne qu’avec la fin d’année qui arrive, ce n’est pas possible d’offrir d’autres activités parascolaires. Cependant, Mme Sauphie Senneville déclare qu’elle et Mme Esther Gagnon-Gelly ont contacté l’école EMBQ pour du basketball parascolaire. Elle ajoute qu’il s’agit d’une offre « clé en main » et que nous pourrions en offrir à l’automne prochain si nous le souhaitons.</p> <p><b><u>Frais chargés aux parents</u></b></p> <p>Mme Marie-Josée Landry mentionne qu’elle va prendre le temps d’analyser les frais chargés aux parents, plus précisément les frais concernant les activités collectives. Des ajustements seront faits au besoin pour 2023-2024.</p>
	<p><b>4. BONS COUPS</b></p> <p>Mme Sauphie Senneville félicite Mme Jacinthe Garneau et ses élèves pour leur projet « tout doux » ainsi que pour les magnifiques nichoirs qu’ils ont installés devant l’école.</p> <p>Mme Esther Gagnon-Gelly félicite Mme Amélie et ses élèves pour avoir fait pousser de la salade dans la classe avec VIREO et pour avoir pris l’initiative de vendre leur récolte à l’école.</p> <p>Mme Geneviève Whittom mentionne l’excellent travail de l’OPP. Elle félicite également Mme Landry, car elle la trouve vraiment efficace, surtout lorsque l’on pense qu’elle n’est pas avec nous depuis longtemps.</p> <p>Mme Marie-Josée Landry félicite Mme Jessica Garneau pour son bon travail, elle mentionne avoir été impressionnée, à son arrivée, par son sens de la priorisation, son autonomie et la qualité de ses suivis. Mme Landry tient à la remercier pour son aide.</p> <p>Mme Marie-Josée Landry félicite également notre équipe de soccer pour leur victoire au dernier match contre l’école primaire aux Quatres-Vents.</p> <p>Mme Mylène Boutin félicite Mme Geneviève D’amours, pour son implication dans l’impro et dans le marché aux puces.</p>
	<p><b>5. LA PAROLE AU PUBLIC</b></p> <p>Aucun membre du public n’est présent.</p>
	<p><b>6. CONSULTATION DE LA POLITIQUE DES FRAIS REMBOURSABLES LORS DE DÉPLACEMENT</b></p> <p>Mme Marie-Josée Landry présente le document section par section. Elle prend en note les commentaires et suggestions des membres qui sont transmis au CSS.</p>

	<p><b>7. RÉOLUTION – MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES 2022-2023</b></p> <p>Mme Geneviève Bouchard est hésitante à proposer l’adoption du document sans avoir le budget complet sous les yeux. Mme Sauphie Senneville propose donc de remettre ce point à la prochaine rencontre pour que les membres aient le budget sous les yeux avant d’adopter la résolution concernant les mesures dédiées et protégées.</p>
	<p><b>8. PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE 2023-2024</b></p> <p>Mme Sauphie Senneville mentionne que l’OPP a sondé cinq compagnies pour pouvoir comparer les réponses de chacune et faire un choix éclairé. Elle ajoute que les membres ont choisi de faire affaire avec la compagnie Boite Blanche et que les photos seront prises le 16 octobre 2023. Ceci permettra aux parents de recevoir leurs photos au début du mois de décembre. Mme Senneville précise que ce sera un contrat d’un an seulement et que si nous sommes satisfaits, nous pourrons faire un nouveau contrat en janvier 2024.</p>
<p><b>CE # 22-23-070</b></p>	<p><b>9. ADOPTION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SDG POUR 2023-2024</b></p> <p>Mme Annie Gagnon présente les modifications qui ont été apportées au document. Mme Sauphie Senneville propose quelques modifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacer l’adresse courriel à la page 2 pour qu’elle soit conforme à nos nouvelles adresses;</li> <li>• Enlever la mention des galas un peu plus bas sur cette même page;</li> <li>• Enlever le « de » devant « d’activités » au point 6.1;</li> <li>• Modifier les dates de la semaine de relâche à la dernière page pour inscrire du 4 au 10 mars.</li> </ul> <p>Mme Geneviève Whittom demande l’ajout suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ajouter au point 5.5 « si le personnel le permet ».</li> </ul> <p><b>PROPOSÉ PAR MME MYLÈNE BOUTIN ET ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ AVEC LES MODIFICATIONS APPORTÉES SÉANCE TENANTE.</b></p>
<p><b>CE # 22-23-71</b></p>	<p><b>10. ADOPTION DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES AU SDG 2023-2024</b></p> <p>Mme Annie Gagnon présente le tableau des journées pédagogiques et mentionne qu’un Google Form qui est déjà prêt sera envoyé aux parents afin d’inscrire leurs enfants aux activités. Mme Sauphie Senneville demande la modification suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité du 11 mars, écrire le mot « compagnie » au complet.</li> </ul> <p>Mme Marie-Josée Landry demande la modification suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité du 3 mai, enlever le « r » de trop dans le mot fabrication.</li> </ul> <p><b>PROPOSÉ PAR MME ESTHER GELLY-GAGNON ET APPROUVÉ À L’UNANIMITÉ AVEC LES MODIFICATIONS PROPOSÉES SÉANCE TENANTE.</b></p>

<b>CE # 22-23-72</b>	<p><b>11. SORTIES ET ACTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE (6<sup>E</sup> ANNÉE)</b></p> <p>Les sorties et activités de fin d'année ont été envoyées par courriel aux membres avant la rencontre afin de pouvoir effectuer les réservations dans les temps.</p> <p><b>LES SORTIES ET LES ACTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE ONT ÉTÉ APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ.</b></p>
<b>CE # 22-23-73</b>	<p><b>12. DEMANDE POUR LA VENTE DE GOURDES DES PANTHÈRES</b></p> <p>Mme Annie Gagnon explique que Mme Geneviève D'amours a proposé de vendre des gourdes à l'effigie des panthères afin de récolter des fonds qui serviront aux Panthères l'année prochaine. Les sommes recueillies serviront à l'achat d'équipement, de vêtements, etc. Une prévente serait faite pour les membres de l'équipe-école et s'il en reste, les dernières seront vendues au marché aux puces du 28 mai prochain. Mme Marie-Josée Landry suggère d'ajouter à la demande de Mme D'Amours la possibilité de vendre « tout autre menu article » dans la proposition faite afin de pouvoir vendre des articles supplémentaires au profit de la LIG lors du marché aux puces.</p> <p><b>PROPOSÉ PAR MME MYLÈNE BOUTIN ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</b></p>

### **13. INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

#### **Organisation scolaire 2023-2024**

Mme Marie-Josée Landry nous présente l'organisation scolaire actuelle pour 2023-2024. Elle nous rappelle cependant qu'elle est revue chaque mois, elle peut donc changer.

- Deux groupes de préscolaires cinq ans;
- Une classe de premières;
- Une classe de premières/deuxièmes;
- Deux classes de deuxièmes;
- Deux classes de troisièmes;
- Deux classes de quatrièmes;
- Trois classes de cinquièmes;
- Deux classes de sixièmes.

Mme Landry précise que le CSS a été en mesure de modifier notre organisation scolaire afin d'enlever des groupes multiniveaux grâce aux inscriptions que nous avons reçues dans les dernières semaines.

#### **Plan d'effectif 2023-2024**

Mme Marie-Josée Landry présente le plan d'effectif, elle mentionne qu'il n'y aura pas beaucoup de changements à l'exception de ceux-ci :

- Ajout d'un poste de 35 heures en éducation spécialisée, nous avons plusieurs heures qui ont été données en surcroit cette année, nous allons donc retirer le surcroit pour l'année prochaine et prendre ces heures pour le nouveau poste. Le nombre d'heures total sera sensiblement l'équivalent à cette année.
- Diminution du nombre de jours pour la psychologie, le poste passera de 4 jours à 3 jours semaine.

#### **Absence des enseignants au conseil d'établissement**

Mme Landry mentionne avoir remis aux enseignants du CPE la lettre que les membres du conseil d'établissement ont écrite à leur intention. Ces derniers en ont fait la lecture à l'ensemble des enseignants. Les enseignants ont écrit une réponse à cette lettre qu'ils ont demandé à Mme Landry de partager avec le CÉ.

Chers parents,

Nous avons pris connaissance de votre lettre datée du 20 mars, aujourd'hui, le 9 mai en fin de journée. Soyez assurés que nous allons prendre le temps d'en discuter en équipe ainsi qu'avec Madame Landry dans les prochains jours.

Nous espérons être des vôtres bientôt,

Les enseignants de la Ribambelle

	<p>Mme Landry ajoute qu'elle a bon espoir que nous trouvions une voie de passage concernant la situation des comités de l'école de la Ribambelle. À ce sujet, elle rencontrera le CPE demain matin pour en discuter. Elle devrait donc être fixée rapidement sur l'implication et la collaboration des enseignants dans les activités extrascolaires de l'école (les comités).</p> <p>M. Stephan Gauthier quitte la rencontre à la suite d'une urgence à la maison des jeunes. Mme Geneviève Whittom revérifie le quorum, comme nous l'avons toujours, la rencontre se poursuit.</p>
	<p><b>14. INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE</b></p> <p>Aucune information n'a été mentionnée.</p>
	<p><b>15. . INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS</b></p> <p>Mme Geneviève Bouchard mentionne qu'il y a eu une courte rencontre du comité de parents depuis le dernier conseil d'établissement. Lors de cette rencontre, ils ont choisi les noms des nouvelles écoles qui seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• École primaire de l'Ancrage</li> <li>• École primaire des Grands Bâtisseurs</li> </ul>
	<p><b>16. INFORMATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b></p> <p>Aucune information n'a été mentionnée.</p>
	<p><b>17. INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE</b></p> <p>Mme Annie Gagnon fait un retour sur la semaine de relâche. Elle mentionne que ça s'est bien passé. Mme Annie Gagnon ajoute que l'Impro s'est terminée suite au tournoi du 31 mars dernier et que nous pouvons être fiers de nos élèves. Mme Gagnon enchaîne avec le soccer, la saison régulière s'est terminée hier et un tournoi est à venir le 2 juin prochain. Mme Annie Gagnon termine en parlant de la dernière journée pédagogique où il y a eu une kermesse, elle mentionne que c'était beau de voir les élèves lors de cet événement.</p>
	<p><b>18. INFORMATIONS DE L'OPP</b></p> <p>Mme Sauphie Senneville nous rappelle que les 1-2-3 juin prochains des membres de l'OPP viendront peindre le mur à l'entrée de l'école. Mme Senneville nous annonce que nous avons vendu 44 tables sur 50 pour le marché aux puces du 28 mai prochain. Mme Sauphie Senneville mentionne que l'OPP va attendre à l'automne prochain pour amorcer les travaux concernant le logo de l'école. Ainsi, le logo pourra tenir compte du prochain projet éducatif de l'école. La personne qui va développer le logo est déjà choisie. Mme Senneville demande où nous en sommes pour le débarcadère, Mme Landry dit qu'elle s'informerait des démarches faites antérieurement. Elle évaluera ensuite ce que nous pourrions faire.</p>

	<p><b>19. ANGLAIS INTENSIF</b></p> <p>Mme Geneviève Bouchard exprime le souhait que de l'anglais intensif soit ajouté à la grille des matières en 2023-2024 pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle. Mme Landry mentionne que la grille des matières pour l'année prochaine a déjà été approuvée l'automne dernier, nous ne pouvons donc pas ajouter l'anglais intensif à celle-ci.</p> <p>Mme Geneviève Bouchard rappelle que le conseil a discuté à de nombreuses reprises de ce sujet depuis quelques années, elle propose donc que le conseil d'établissement mandate Mme Landry afin qu'elle s'adresse au CSS pour s'informer de la démarche à suivre pour consulter les parents de l'école à ce sujet pour la suite évaluer la pertinence d'ajouter de l'anglais à la grille des matières. Le conseil d'établissement consultera également les données existantes concernant l'impact sur les élèves de l'ajout d'heures en anglais et par la suite évaluera.</p> <p>Cet ajout pourrait être pour de l'anglais intensif ou de l'intensification de l'anglais selon l'analyse qui sera faite des résultats du sondage et de l'impact d'un changement à la grille des matières sur les Volets présentement offerts à l'école. Mme Landry rappelle que M. Brassard quant à lui a plutôt proposé d'ajouter un Volet « langues » aux choix possibles dans le cadre des Volets déjà présents à la Ribambelle.</p> <p><b>Proposé par Mme Geneviève Bouchard et adopté à l'unanimité.</b></p>
	<p><b>20. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE</b></p> <p>La prochaine séance aura lieu le 8 juin 2023.</p>
	<p><b>21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités et la séance est levée à 21 h 20.</p> <p>_____ Marie-Josée Landry, directrice</p> <p>_____ Geneviève Whittom, présidente</p>